



AVIVA INVESTORS FRANCE

Aviva Investors Crédit Europe

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2021

■ sommaire

<i>informations concernant les placements et la gestion</i>	3
<i>rapport d'activité</i>	10
<i>techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés</i>	15
<i>rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels</i>	17
<i>comptes annuels</i>	21
<i>bilan</i>	22
<i>actif</i>	22
<i>passif</i>	23
<i>hors-bilan</i>	24
<i>compte de résultat</i>	25
<i>annexes</i>	26
<i>règles & méthodes comptables</i>	26
<i>évolution actif net</i>	29
<i>compléments d'information</i>	30
<i>inventaire</i>	40

Société de gestion	AVIVA INVESTORS FRANCE 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex
Commissaire aux comptes	ERNST & YOUNG & AUTRES Représenté par Monsieur David KOESTNER 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie
Commercialisateur	AVIVA INVESTORS FRANCE

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué de solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Pour chaque catégorie de parts, le FCP a opté pour l'une des formules suivantes :

- Pour les parts ID :

Résultat net : le résultat net est intégralement distribué, aux arrondis près. La société de gestion peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes dans la limite des revenus nets comptabilisés à la date de la décision.

Plus-values réalisées : capitalisation et/ou distribution. Le Directoire de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation, ou de leur distribution totale ou partielle.

- Pour les IC :

Capitalisation pure. Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

Objectif de gestion : Le FCP a pour objectif de générer, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro-Aggregate Corporate (coupons réinvestis) en investissant dans des obligations privées d'émetteurs de pays européens et de pays membres de l'OCDE.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du FCP est l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate, coupons réinvestis.

Il s'agit d'un indice obligataire composé des emprunts d'émetteurs privés de la catégorie « Investment Grade » émis en euro. Il est calculé et publié quotidiennement par Bloomberg Barclays Capital.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs.

Le portefeuille sera exposé aux marchés de taux de pays européens et des pays membres de l'OCDE.

Le portefeuille sera investi entre 70% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire.

Le portefeuille d'investissement sera structuré selon le processus de gestion suivant :

Le fonds offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux permettant d'identifier et de tirer parti de différentes sources de valeur ajoutée.

L'analyse macro-économique sert de base à l'élaboration d'un scénario de taux. La prise en compte de la valorisation des instruments de taux permet de calibrer le risque de taux, les positions sur la courbe et de les implémenter dans le portefeuille.

Chaque moteur de performance est ainsi ventilé en stratégies d'investissement élémentaires grâce à l'analyse de différents critères qualitatifs et quantitatifs :

- gestion de l'exposition au risque de taux en termes de sensibilité,
- gestion des positions sur la courbe des taux,
- gestion de l'exposition globale au risque crédit,
- gestion de l'allocation sectorielle,
- sélection des émetteurs,
- choix de titres.

Les titres détenus seront émis par des émetteurs des pays européens et des pays membres de l'OCDE, et dans la limite de 10% de l'actif net, de toutes zones géographiques dont ceux des pays émergents.

Les titres seront libellés en euro, et dans la limite de 10% de l'actif en toutes devises.

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif net en parts et actions d'OPC.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

L'utilisation de ces instruments ne sera faite que dans le but d'ajuster la sensibilité du fonds dans la fourchette de 0 à +10 et non de surexposition systématique.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle l'OPCVM est géré :	Entre 0 et +10.
Devises de libellé des titres dans lesquels le FCP est investi :	Euro : de 90 à 100% de l'actif net Toutes devises : de 0 à 10% de l'actif net
Niveau de risque de change supporté par le FCP :	De 0 à 100% maximum de l'actif net.
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé :	Europe et pays membres OCDE : de 90 à 100% de l'actif net Toutes zones géographiques : de 0 à 10% de l'actif net Pays émergents : de 0 à 10% de l'actif net

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Par ailleurs, son objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les actifs hors dérivés intégrés

=> Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP pourra être investi entre 0 % et 10% de l'actif net dans des actions ou des titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés.

Ces titres relèveront, sans distinction de secteurs d'activité ou de tailles, d'émetteurs de pays européens ou d'autres pays membres de l'OCDE, et dans la limite de 10% de l'actif net, de toutes zones géographiques, y compris des pays émergents.

Les titres détenus seront libellés en euro et dans la limite de 10% de l'actif net en toutes devises.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être investi entre 70% et 100% de l'actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire. Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays européens et des pays membres de l'OCDE, et dans la limite de 10% de l'actif net, de toutes zones géographiques dont ceux des pays émergents. Les titres appartiendront entre 90% et 100% de l'actif net au secteur privé, et dans la limite de 10% de l'actif net au secteur public.

Le niveau d'utilisation généralement recherché des titres de créances et instruments du marché monétaire, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant est de 90% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- Titres subordonnés
- Obligations High Yield
- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variables
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Obligations contingentes convertibles
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Bons du trésor

Le FCP pourra détenir des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») entre 0% et 10% de l'actif net.

Les titres détenus seront libellés en euro, et dans la limite de 10% de l'actif net, en toutes devises.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (High Yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres feront l'objet d'une analyse par la société de gestion et seront, le cas échéant, cédés. Ces cessions seront effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans les meilleures conditions de marché possibles dans l'intérêt des porteurs.

=> **Actions et parts d'OPC**

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC suivants :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financiers

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps
 - Change à terme
 - Dérivés de crédit : Total Return Swaps (Indice et single name), Credit Default Swap (Indice et single name)

- **Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :**

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
- Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds.

Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion du FCP et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise au FCP. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site www.avivainvestors.com.

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir, dans la limite de 10% de son actif net, à l'exception des obligations callables et puttables à hauteur de 100%, les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations avec bons de souscription
 - Obligations remboursables en actions
 - Obligations contingentes convertibles (dans la limite de 10% de l'actif net)
 - EMTN Structurés
 - Droits et warrants
 - Obligations callables
 - Obligations puttables

• Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille :

- au marché des actions et des devises,
- au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs,
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut), et jusqu'à 200 % de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.avivainvestors.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPCVM, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de l'OPCVM.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous). Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces de garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux et accessoires pour l'actionnaire sont les suivants :

Risques principaux

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera, ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1 % des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investie à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans la limite de 100% de son actif net, dans des titres libellés en devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé de manière accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risque accessoires

Risque lié aux pays émergents

L'OPCVM peut investir de manière accessoire en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

La détention éventuelle de ces titres peut donc augmenter le niveau de risque du portefeuille et la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles

La valeur des investissements dans des obligations contingentes convertibles peut varier en cas de survenance d'éléments déclencheurs qui exposent le FCP aux risques suivants : non-paiement du coupon, conversion des obligations en actions de l'émetteur, risque de perte en capital. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Garantie ou protection : Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Part IC : Tous souscripteurs. La part est plus particulièrement destinée aux investisseurs institutionnels et aux OPC.

Part ID : Tous souscripteurs. La part est plus particulièrement destinée aux investisseurs institutionnels et aux OPC.

Ce FCP s'adresse à des investisseurs suffisamment expérimentés pour apprécier les mérites et les risques d'une stratégie de gestion spéculative sur les marchés de taux internationaux, et d'une exposition aux risques détaillés dans le « Profil de Risques ».

Durée minimum de placement recommandée : de deux à cinq ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les parts/actions de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites parts/actions ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine Regulation S dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, le FCP n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de parts aux Etats Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.avivainvestors.fr.*
- *Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Aviva Investors France - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. dirjur@avivainvestors.com*
- *Date d'agrément par l'AMF : 23 février 1999.*
- *Date de création du Fonds : 16 mars 1999.*

rapport d'activité

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Après le choc provoqué par la Pandémie de covid-19 et un recul du PIB mondial de 3,4% en 2020, la reprise économique est plus forte qu'anticipé initialement. Le PIB mondial a retrouvé son niveau d'avant crise et devrait croître, selon les dernières prévisions de l'OCDE, de 5,7% en 2021 puis de 4,5% en 2022.

Toutefois cette reprise est inégale dans son ampleur et son séquençage notamment en raison de taux de vaccination très variables à travers le monde avec dès lors de mesures de restriction plus ou moins rapides à lever voire qui doivent de nouveau être imposées. En occident, les vastes plans de soutien monétaires et budgétaires, de nouvelles mesures de confinement plus ciblées avant le déploiement progressif des campagnes de vaccination, la réouverture de nombreuses activités dans les services et le rebond de la consommation alimenté par un stock historique d'épargne sont les moteurs de la reprise. Mais le retard des campagnes de vaccination dans les pays émergents, de nouvelles restrictions en Asie-Pacifique en raison du variant Delta et les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement pèsent sur la croissance des pays émergents mais aussi, depuis le troisième trimestre, sur la dynamique économique aux Etats-Unis et en Europe.

Cette reprise économique s'accompagne de nettes tensions inflationnistes avec, d'une part, une forte demande et des pénuries d'offre dans certains secteurs, et, d'autre part, la flambée des cours des matières premières et la hausse des coûts de transport maritime. Ces tensions sont plus ou moins fortes selon les pays. Mais pour l'instant le regain d'inflation est essentiellement lié à des effets de base et des phénomènes transitoires de déséquilibre entre l'offre et la demande.

La croissance américaine est attendue par l'OCDE en hausse de 6% en 2021 puis de 3,9% après un repli de 3,4% en 2020. Le démarrage rapide de la vaccination dès décembre 2020 et le plan supplémentaire de relance de 1.900 milliards de dollars, principalement à destination des ménages, ont soutenu la reprise économique déjà bien amorcée depuis le troisième trimestre 2020. La consommation des ménages est le principal moteur mais les dépenses publiques vont progressivement venir en appui. La nouvelle administration Biden, en place depuis la victoire du camp démocrate aux élections présidentielles et sénatoriales de novembre 2020, a annoncé deux nouveaux programmes de dépenses pluriannuels d'infrastructures équivalant à 18 % du PIB de 2021 : le plan d'aide aux familles américaines (2.000 milliards de dollars) et le plan pour l'emploi (2.300 milliards de dollars). Ces plans doivent être financés par une hausse de la fiscalité des entreprises et celles des ménages les plus aisés. La reprise économique, dont le rythme ralentit au troisième trimestre, s'accompagne d'une nette remontée de l'inflation, à 5,3% en août 2021 en rythme annuel. L'OCDE table sur une inflation annuelle de 3,6% en 2021 et de 3,1% en 2022 après 1,2% en 2020.

Après une récession historique de 6,5% en 2020, la zone euro est également sur le chemin de la reprise. Mais le rythme est plus heurté avec deux nouvelles périodes de recul en rythme trimestriel au 4^e trimestre 2020 et au 1^{er} trimestre 2021 en raison de nouvelles mesures de restrictions sanitaires. Avec le déploiement des campagnes de vaccination depuis le printemps, la réouverture des économies et l'amélioration de la situation sanitaire, la croissance rebondit plus nettement au deuxième trimestre dans le sillage du dynamisme de la consommation des ménages et de l'ampleur des dispositifs d'urgence en faveur des entreprises et de l'emploi mis en place dans les différents pays. Le plan de relance européen « Next Generation EU », qui a été définitivement adopté en juillet 2021, devrait constituer un soutien supplémentaire à la reprise économique en sus de l'attitude toujours accommodante de la banque centrale européenne. Malgré un léger tassement en raison des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, la croissance reste solide au troisième trimestre. L'OCDE table sur une croissance du PIB de la zone de 5,3% en 2021 puis de 4,6% en 2022. La zone euro subit également des pressions inflationnistes avec un taux annuel de 3,4% en septembre au plus haut depuis 2008. L'OCDE table sur une hausse annuelle des prix à la consommation de 2,1% en 2021 et de 1,9% en 2022 après 0,3% en 2020.

Le Royaume-Uni devrait voir sa croissance rebondir de 6,7% en 2021 puis de 5,2% en 2022 après une chute de près de 10% de son PIB en 2020. Cette reprise est alimentée par le succès de la campagne de vaccination démarrée dès décembre 2020 et par la levée, par étapes du printemps au début de l'été 2021, des restrictions. Mais elle s'accompagne aussi d'une flambée inflationniste avec des prix à la consommation en hausse de 3,2% en août. L'OCDE table sur une inflation annuelle de 2,3% en 2021 et de 3,1% en 2022. Le Royaume-Uni doit aussi faire face à un déséquilibre sans précédent entre une forte demande liée à la réouverture de l'économie et d'importantes pénuries du côté de l'offre, accentuées par le manque de main d'œuvre dû à la Covid et au Brexit dans des secteurs économiques clés. La croissance devrait s'en ressentir au second semestre 2021.

Le rebond de l'économie japonaise a été vigoureux au second semestre 2020. Mais la dynamique est pénalisée depuis début 2021 par la reprise de l'épidémie de Covid-19 dans de nombreuses préfectures de l'archipel, la lenteur de la campagne de vaccination et le manque de confiance des agents économiques. L'OCDE table sur une croissance annuelle de 2,5% en 2021 puis de 2,1% en 2022, sensiblement inférieure à celles des autres pays développés. En 2020, le PIB s'était contracté de 4,6%.

Tirée par les investissements, notamment en infrastructures, et la demande extérieure, la croissance chinoise est attendue par l'OCDE à +8,5% en 2021 et à +5,8% en 2022. Même si l'épidémie de la Covid-19 semble contrôlée en Chine, les frontières restent fermées et des mesures locales drastiques sont prises dès l'apparition de nouveaux cas. Pékin n'hésite pas à fermer des usines ou des ports pour contenir l'épidémie, avec des conséquences sur l'activité économique et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les autorités chinoises, qui veulent « promouvoir la prospérité collective », se sont lancées dans un programme de reprise en mains de pans de l'économie, avec notamment des tours de vis réglementaires, pour rendre du pouvoir d'achat à la classe moyenne et lutter contre le risque de bulles spéculatives.

LES BANQUES CENTRALES

Depuis la mise en place de mesures exceptionnelles en mars 2020 pour amortir le choc économique et financier de la pandémie, la politique monétaire des grandes banques centrales est restée très accommodante et les taux directeurs inchangés. Elles ont poursuivi leurs achats d'obligations souveraines mais également de plus en plus d'actifs privés, afin de soulager les banques et les inciter à accorder des prêts aux ménages et entreprises. L'ensemble de ces mesures constitue également un fort soutien aux marchés financiers. Toutefois, avec les tensions inflationnistes provoquées par la forte reprise économique aux Etats-Unis, puis en Europe, l'attention se porte de plus en plus sur l'évaluation du calendrier des futures actions des banques centrales et plus particulièrement le début du « tapering » aux Etats-Unis, c'est-à-dire la réduction des rachats d'actifs. Même si le début de la normalisation des politiques monétaires semble se rapprocher, les banquiers centraux maintiennent un discours rassurant sur le caractère transitoire des poussées inflationnistes. Ils sont soucieux de ne pas resserrer trop vite les conditions monétaires et ainsi de ne pas réitérer les erreurs du passé.

Première banque centrale à avoir mis en place des mesures de soutien exceptionnelles en mars 2020, la Réserve fédérale américaine (Fed) pourrait être la première au sein des grands pays développés à normaliser peu à peu sa politique. Depuis sa revue stratégique d'août 2020, la Fed donne la priorité au marché de l'emploi, et donc à la croissance, en se montrant plus tolérante sur l'inflation. En conséquence, son président Jerome Powell a régulièrement rappelé que la Fed était engagée à maintenir ses achats d'actifs aussi longtemps que nécessaire. Mais face à l'accélération des tensions inflationnistes au troisième trimestre 2021, essentiellement dues à la flambée des prix de l'énergie, le ton est devenu plus « hawkish » (politique restrictive de lutte contre l'inflation). Le changement de cap a été avancé lors la réunion du FOMC de septembre 2021. Mais il se fera toutefois par étapes : réduction des achats de titres sur le marché obligataire dès la fin 2021 puis une possible remontée des taux courts en 2022, et non plus en 2023.

La Banque centrale européenne (BCE) a continué de déployer des mesures pour assurer des conditions de financement très favorables. Son programme de rachats d'actifs PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) a de nouveau été renforcé en décembre pour se monter à 1.850 milliard d'euros, et prolongé jusqu'en mars 2022. La BCE a également appliqué des conditions plus avantageuses pour les opérations de refinancement à long terme des banques (TLTRO). En mars 2021, elle a décidé d'accélérer sensiblement les achats d'actifs du PEPP afin de contenir la hausse des taux longs dans la zone euro dans le sillage des fortes tensions sur les rendements américains. A la fin de l'été, l'institution européenne a indiqué qu'elle allait légèrement réduire ses achats d'actifs dans le cadre du PEPP. Mais elle n'amorce pas encore le « tapering ». La BCE s'est engagée à maintenir des taux bas pour une période prolongée et à soutenir l'économie de la zone euro jusqu'à ce que l'inflation se stabilise durablement à 2%.

LES MARCHÉS DE TAUX

Les taux souverains

Alors que la promesse de soutien illimité des grandes banques centrales à l'économie, pour amortir le choc provoqué par la crise sanitaire, avait tiré les rendements des obligations vers le bas de mars à septembre 2020, les emprunts d'Etats des pays jugés les plus sûrs ont amorcé à partir du quatrième trimestre 2020 une remontée qui s'est accélérée en 2021, et tout particulièrement sur les trois premiers mois de l'année. Cette tendance a été plus marquée aux Etats-Unis où le rendement de l'emprunt d'État américain à dix ans a regagné sur 12 mois plus de 80 points de base à 1,5% fin septembre 2021. Il a inscrit un plus haut à 1,78% fin mars 2021.

Les anticipations de remontée de l'inflation dans le sillage d'une reprise économique plus forte qu'attendu aux États-Unis, confirmées à chaque publication mensuelle des indices des prix, ont fait craindre aux investisseurs un resserrement monétaire plus rapide qu'escompté. C'est donc principalement la communication de la Fed sur le caractère transitoire de l'inflation et donc sur la normalisation de sa politique monétaire qui ont dicté les variations, parfois violentes, des rendements américains depuis début 2021. Le marché obligataire américain a connu un regain de tension fin septembre 2021 quand la Fed a adopté un ton légèrement plus « hawkish » et confirmé le début du « tapering » fin 2021.

En zone euro, les rendements sont remontés sur 12 mois mais dans une moindre mesure. La communication suffisamment claire de la Banque centrale européenne indiquant qu'elle agirait pour limiter la hausse des taux, suivie d'effets, a permis de contenir les tensions sur les marchés obligataires européens. Le Bund allemand à 10 ans, toujours en territoire négatif, a regagné sur la période un peu plus de 30 points de base à -0,19% avec un plus haut en mai proche de zéro. En France, l'OAT à 10 ans a regagné 40 points de base à 0,15% avec un plus haut à 0,33% en mai. En Italie, le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans a peu évolué sur un an à 0,87% en fin d'exercice. Mais les variations ont été importantes, avec un plus haut à 1,16% en mai et un plus bas à 0,43% en février 2021.

Le crédit

L'exercice clos à fin septembre 2021 a été marqué par une performance positive du marché du crédit euro avec un resserrement des spreads de crédit (écarts de rendement) sur la majorité des segments de marché (environ 35 points de base en moyenne pour l'Investment Grade et 130 points de base pour le High Yield sur 1 an glissant).

Sur 12 mois, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate a gagné 1,7% tandis que l'indice Bloomberg Barclays Pan European High Yield en euro a progressé de 9,8%.

La remontée des taux longs a pesé plus fortement sur le segment « investment grade » des entreprises les mieux notées qui ont bénéficié d'un resserrement des spreads moins important. La confiance des investisseurs sur le segment « high yield » des entreprises les moins bien notées reste motivée par la reprise de la croissance en Europe, la solidité des fondamentaux des sociétés, la faiblesse des taux de défaut et la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne. Les mesures de soutien de la BCE et des gouvernements continuent de permettre aux entreprises de venir se financer sur le marché. Après une année 2020 exceptionnelle pour le marché primaire en euro, l'appétit des investisseurs s'est confirmé notamment pour le segment « high yield » et les « obligations vertes ». Le marché primaire a toutefois été relativement calme avec des volumes plutôt faibles par rapport à ceux de l'année dernière.

LA POLITIQUE DE GESTION

Le FCP Aviva Investors Credit Europe affichait un actif net de 207 millions d'euros et une sensibilité de 3,2 au 30 septembre 2021.

Sur l'année 2021, le fonds a bénéficié de sa surexposition à la catégorie de notation BBB notamment à travers des émissions subordonnées financières et hybrides Corporates. L'exercice a en effet été marqué par une performance positive du marché du crédit euro avec un resserrement des spreads sur la majorité des segments de marché avec une surperformance des notations les moins bonnes sur l'investment grade.

Depuis fin 2020, nos choix d'investissement et l'évolution des marchés ont conduit à un rendement instantané du portefeuille de 0,6% à fin septembre 2021.

Sur la période, la performance du FCP a été de 2,16% pour la part IC et 2,16% pour la part ID. contre 1,66% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	108 378 205,01	106 017 121,33
STANDARD CHARTERED PLC 1.2% 23/09/2031	2 593 713,74	2 644 829,34
AKELIUS RESIDENTIAL PROP 0.75% 22/02/2030	2 021 254,34	2 047 701,48
LA BANQUE POSTALE VAR 23/04/2026	205 511,97	2 804 999,10
SAFRAN SA 0.75% 17/03/2031	2 891 227,52	-
SELP FINANCE SARL 0.875% 27/05/2029	1 932 666,48	911 798,01
AT T INC 2.6% 19/05/2038	1 857 671,75	796 230,63
BANK OF AMERICA VAR 26/10/2031	2 402 694,78	-
BNP PARIBAS VAR 13/04/2027	2 385 768,00	-
VEOLIA ENVIRONMENT SA VAR PERPETUAL	2 299 196,93	-

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet d'Aviva Investors France via le lien : <http://www.avivainvestors.fr>.

Le rapport sur l'exercice par la Société de Gestion des droits de vote est disponible sur son site internet ou dans le rapport annuel de la Société de gestion.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

Aviva Investors France a recours au service d'Aviva Investors Global Services Limited et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments ; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.

Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site www.avivainvestors.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Revenus ouvrant droit à réfaction

Aucune somme distribuable pour l'exercice 2020-2021.

Politique de rémunération

Partie qualitative

Aviva Investors France s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AIF, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, AIF est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'information, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.avivainvestors.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2020, le montant des sommes versées par Aviva Investors France à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 674 889 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2020 à l'ensemble des 160 salariés d'Aviva Investors France (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 373 600 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM) s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 120%.

Levier net : 115%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2021.

SFDR

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

AVIVA INVESTORS CREDIT EUROPE n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'AVIVA INVESTORS CREDIT EUROPE ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	42 837 840,00
- Change à terme :	-
- Future :	2 037 840,00
- Options :	-
- Swap :	40 800 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	JP MORGAN
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Aviva Investors Credit Europe

Exercice clos le 30 septembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Aviva Investors Credit Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Aviva Investors Credit Europe constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Koestner', written over a horizontal line.

David Koestner

comptes annuels

BILANactif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	209 203 607,18	184 625 504,23
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	203 394 089,41	182 304 238,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 590 222,10	2 258 611,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	725 857,67	-
Autres opérations	493 438,00	62 654,72
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	1 508 484,47	13 095 787,25
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 508 484,47	13 095 787,25
Comptes financiers	19 351,94	-
Liquidités	19 351,94	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	210 731 443,59	197 721 291,48

BILAN passif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	202 810 876,03	196 192 155,22
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	34,82	1 298,03
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 880 223,91	-1 204 624,74
• Résultat de l'exercice	2 410 927,79	2 626 233,29
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	207 102 062,55	197 615 061,80
Instruments financiers	1 179 786,67	39 753,78
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	29 680,00	-
Autres opérations	1 150 106,67	39 753,78
Dettes	2 449 590,77	65 142,01
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 449 590,77	65 142,01
Comptes financiers	3,60	1 333,89
Concours bancaires courants	3,60	1 333,89
Emprunts	-	-
Total du passif	210 731 443,59	197 721 291,48

HORS-bilan

30.09.2021

30.09.2020

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	2 037 840,00	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	9 600 000,00	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	31 200 000,00	13 700 000,00
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	858,15	234,08
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 130 806,71	3 279 592,15
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	3 131 664,86	3 279 826,23
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-12 189,19	-10 890,78
• Autres charges financières	-1 300,22	-1 376,68
Total (II)	-13 489,41	-12 267,46
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 118 175,45	3 267 558,77
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-791 862,43	-756 558,15
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	2 326 313,02	2 511 000,62
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	84 614,77	115 232,67
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	2 410 927,79	2 626 233,29

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les comptes ont été établis par la Société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : Finalim, Bloomberg ou Reuters ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la société de gestion de portefeuille). Toutefois, les instruments cotés sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend d'Aviva Investors France, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois. (Source : Valorisateur sur la base de données de marché).

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode : frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPCVM).

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux Frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM.
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.
- Les coûts/frais opérationnels directs ou indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion	Aviva Investors Crédit Europe IC	Actif Net	0,40 maximum TTC
	Aviva Investors Crédit Europe ID	Actif Net	0,40 maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Aviva Investors Crédit Europe IC	Actif Net	Non significatif ⁽¹⁾
	Aviva Investors Crédit Europe ID		
Commission de mouvement	Aviva Investors Crédit Europe IC	Prélèvement sur chaque transaction	De 2,40 à 36 euros TTC (selon le pays)
	Aviva Investors Crédit Europe ID		
Commission de surperformance	Aviva Investors Crédit Europe IC	Néant	Néant
	Aviva Investors Crédit Europe ID	Néant	Néant

⁽¹⁾ L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.

Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015., la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

- Changements intervenus :

29/01/2021 : Changement conservateur / centralisateur (de BPSS vers SGSS) ;

11/02/2021 : Mise à jour annuelle + frais courants ;

10/03/2021 : SFDR.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Part IC : capitalisation pure du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

Part ID : distribution intégrale du résultat net et distribution et/ou capitalisation en tout ou partie des plus-values réalisées

2 évolutionactif net

Devise	30.09.2021	30.09.2020
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	197 615 061,80	191 718 416,54
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	61 947 924,81	58 764 907,80
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-55 080 407,00	-50 284 419,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 735 431,35	2 957 061,18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-495 168,10	-621 879,30
Plus-values réalisées sur contrats financiers	914 359,33	132 949,74
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-187 133,10	-3 413 686,64
Frais de transaction	-27 746,50	-31 936,47
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	456 598,12	-4 653 046,85
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 980 110,93	3 523 512,81
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 523 512,81	8 176 559,66
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-649 889,61	2 550 566,05
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-626 988,67	22 900,94
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	22 900,94	-2 527 665,11
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 453 281,57	-2 014 871,58
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 326 313,02	2 511 000,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	207 102 062,55	197 615 061,80

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	129 559 919,02	-
Obligations à taux variable	73 834 170,39	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	2 037 840,00	-	-	9 600 000,00
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	31 200 000,00
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	131 186 555,05	72 207 534,36	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	19 351,94
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3,60
Hors-bilan				
Opérations de couverture	2 037 840,00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 398 805,38	2 549 785,55	15 394 176,37	41 738 756,37	142 312 565,74
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	19 351,94	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3,60	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	11 637 840,00
Autres opérations	-	-	4 200 000,00	-	27 000 000,00

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		1 508 484,47
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Depots de garantie (verses)		815 469,16
Ventes règlements différés		667 215,31
Coupons à recevoir		25 800,00
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		2 449 590,77
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats règlements différés		2 379 280,00
Frais provisionnés		68 478,27
Débiteurs et créiteurs divers		1 832,50
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART IC / FR0007085386	28 905,7273	43 634 123,49	11 796,6369	17 867 617,32
PART ID / FR0007030663	25 599,56	18 313 801,32	52 295,1595	37 212 789,68
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART IC / FR0007085386		16 970,84		-
PART ID / FR0007030663		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART IC / FR0007085386		16 970,84		-
PART ID / FR0007030663		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART IC / FR0007085386		-		-
PART ID / FR0007030663		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :	
PART IC / FR0007085386	0,40
PART ID / FR0007030663	0,40

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :	
PART IC / FR0007085386	-
PART ID / FR0007030663	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

- 3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant
 3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -
- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -
- obligations -
- titres de créances -
- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -
- obligations -
- titres de créances -
- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc **4 590 222,10**
- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	30.09.2021	30.09.2020
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	34,82	1 298,03
Résultat	2 410 927,79	2 626 233,29
Total	2 410 962,61	2 627 531,32

PART IC / FR0007085386	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 189 955,15	992 498,10
Total	1 189 955,15	992 498,10
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART ID / FR0007030663	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	1 220 430,96	1 634 992,38
Report à nouveau de l'exercice	576,50	40,84
Capitalisation	-	-
Total	1 221 007,46	1 635 033,22
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	146 686,4132	173 382,0127
Distribution unitaire	8,32	9,43
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	30.09.2021	30.09.2020
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 880 223,91	-1 204 624,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 880 223,91	-1 204 624,74

PART IC / FR0007085386	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	928 953,84	-452 474,47
Total	928 953,84	-452 474,47
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART ID / FR0007030663	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	951 270,07	-
Capitalisation	-	-752 150,27
Total	951 270,07	-752 150,27
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 16 mars 1999.

Devise					
EUR	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Actif net	207 102 062,55	197 615 061,80	191 718 416,54	189 471 607,06	336 115 485,02

PART IC / FR0007085386	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Nombre de parts en circulation	67 519,2856	50 410,1952	43 054,9868	48 281,7011	110 777,2257
Valeur liquidative	1 514,96	1 482,91	1 489,69	1 399,61	1 406,61
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	31,38	10,71	-37,03	57,12	46,72

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART ID / FR0007030663	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Nombre de parts en circulation	146 686,4132	173 382,0127	176 457,0387	175 602,8093	253 720,8093
Valeur liquidative	714,53	708,61	723,	694,15	710,60
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	10,47
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	8,32	9,43	11,10	14,77	13,16
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-4,33	-29,58	13,61	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 30.09.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Obligation</i>						
XS2055646918	ABBVIE INC 0.75% 18/11/2027	PROPRE	1 284 000,00	1 326 032,18	EUR	0,64
XS1520899532	ABBVIE INC 1.375% 17/05/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 249 268,37	EUR	0,60
XS2131567138	ABN AMRO BANK NV VAR PERP	PROPRE	700 000,00	753 275,85	EUR	0,36
XS1346254573	ABN AMRO BANK NV 2.875% 18/01/2028	PROPRE	700 000,00	740 176,98	EUR	0,36
XS2388141892	ADECCO INT FINANCIAL SVS VAR 21/03/2082	PROPRE	679 000,00	668 136,79	EUR	0,32
BE6317598850	AGEAS VAR PERP	PROPRE	2 200 000,00	2 372 205,15	EUR	1,15
XS2356311139	AIA GROUP LTD VAR 09/09/2033	PROPRE	700 000,00	694 859,72	EUR	0,34
XS2185867830	AIRBUS SE 1.375% 09/06/22026	PROPRE	1 248 000,00	1 325 390,39	EUR	0,64
XS2251233651	AKELIUS RESIDENTIAL PROP 1.125% 11/01/2029	PROPRE	1 100 000,00	1 130 331,21	EUR	0,55
XS2341269970	AKER BP ASA 1.125% 12/05/2029	PROPRE	827 000,00	837 967,82	EUR	0,40
DE000A1YQC29	ALLIANZ SE TV PERPETUAL	PROPRE	2 400 000,00	2 724 099,02	EUR	1,32
BE6312821612	ANHEUSER BUSCH INBEV SA 1.125% 01/07/2027	PROPRE	1 900 000,00	2 006 272,86	EUR	0,97
XS2357754097	ASSICURAZIONI GE 1.713% 30/6/2032	PROPRE	1 132 000,00	1 142 477,14	EUR	0,55
XS2180009081	AT T INC 2.6% 19/05/2038	PROPRE	900 000,00	1 034 039,82	EUR	0,50
XS1418788599	AURIZON NETWORK PTY LTD 3.125% 01/06/2026	PROPRE	1 624 000,00	1 853 849,68	EUR	0,90
XS1069439740	AXA TF/TV PERP	PROPRE	1 200 000,00	1 401 976,01	EUR	0,68
XS2013745703	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1% 21/06/2026	PROPRE	500 000,00	522 380,36	EUR	0,25
XS1876076040	BANCO DE SABADELL SA 1.625% 07/03/2024	PROPRE	1 900 000,00	1 993 074,99	EUR	0,96
XS1405136364	BANCO DE SABADELL SA 5.625% 06/05/2026	PROPRE	700 000,00	841 788,50	EUR	0,41
XS2324321285	BANCO SANTANDER SA VAR 24/03/2027	PROPRE	1 000 000,00	1 009 170,53	EUR	0,49
XS2168647357	BANCO SANTANDER SA 1.375% 05/01/2026	PROPRE	2 200 000,00	2 333 431,27	EUR	1,13
XS1560863802	BANK OF AMERICA CORP VAR 07/02/2025	PROPRE	1 700 000,00	1 775 581,35	EUR	0,86
XS2248451978	BANK OF AMERICA VAR 26/10/2031	PROPRE	2 400 000,00	2 390 137,94	EUR	1,15
ES0213679HN2	BANKINTER SA 0.875% 08/07/2026	PROPRE	1 400 000,00	1 436 332,22	EUR	0,69
FR0013408960	BANQUE FED CRED MUTUEL 1.75% 15/03/2029	PROPRE	900 000,00	986 335,99	EUR	0,48

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013425162	BANQUE FED CRED MUTUEL 1.875% 18/06/2029	PROPRE	900 000,00	978 651,85	EUR	0,47
XS2321466133	BARCLAYS PLC VAR 22/03/2031	PROPRE	1 110 000,00	1 125 809,84	EUR	0,54
XS2077670003	BAYER AG VAR 12/05/2079	PROPRE	600 000,00	610 850,96	EUR	0,29
XS2348703864	BEVCO LUX SARL 1% 16/11/2030	PROPRE	688 000,00	685 963,86	EUR	0,33
XS2231165668	BEVCO LUX SARL 1.5% 16/09/2027	PROPRE	689 000,00	726 240,95	EUR	0,35
FR0014002X43	BNP PARIBAS VAR 13/04/2027	PROPRE	2 400 000,00	2 393 013,07	EUR	1,16
FR0013434776	BNP PARIBAS VAR 15/07/2025	PROPRE	1 200 000,00	1 218 559,91	EUR	0,59
FR0013484458	BNP PARIBAS VAR 19/02/2028	PROPRE	900 000,00	904 771,43	EUR	0,44
FR0013398070	BNP PARIBAS VAR 23/01/2027	PROPRE	500 000,00	546 168,34	EUR	0,26
FR0013429073	BPCE SA 0.625% 26/09/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 040 937,97	EUR	0,99
XS1109741329	BRITISH SKY BROADCASTING GROUP P.L.C. 2.5% 15/09/2026 EMTN	PROPRE	900 000,00	1 011 005,43	EUR	0,49
PTCGDCOM0037	CAIXA GERAL DE DEPOSITIOS VAR 21/09/2027	PROPRE	1 100 000,00	1 096 757,82	EUR	0,53
XS1645495349	CAIXABANK SA VAR 14/07/2028	PROPRE	1 900 000,00	1 993 358,56	EUR	0,96
XS2258971071	CAIXABANK SA VARIABLE 18/11/2026	PROPRE	700 000,00	704 759,26	EUR	0,34
XS1614722806	CAIXABANK SA 1.125% 17/05/2024	PROPRE	500 000,00	518 753,53	EUR	0,25
XS2286044024	CBREGI OPEN END FUND 0.5% 27/01/2028	PROPRE	984 000,00	978 226,54	EUR	0,47
XS0213026197	CITIGROUP TF/TV 25/02/30 *EUR	PROPRE	1 400 000,00	1 626 636,03	EUR	0,79
XS2057069762	CK HUTCHISON GROUP 1.125% 17/10/2028	PROPRE	1 625 000,00	1 699 960,14	EUR	0,82
XS2339398971	COCA COLA CO THE 0.4% 06/05/2030	PROPRE	926 000,00	925 382,17	EUR	0,45
XS2307863998	COCA COLA CO THE 0.5% 09/03/2033	PROPRE	1 078 000,00	1 054 815,47	EUR	0,51
XS2385397901	COMCAST CORP 0% 14/09/2026	PROPRE	1 538 000,00	1 531 328,16	EUR	0,74
XS2332245377	COOPERTIEVE RABOBANK UA VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	1 000 000,00	1 038 915,85	EUR	0,50
FR0013447232	COVIVIO 1.125% 17/09/2031	PROPRE	1 000 000,00	1 046 642,97	EUR	0,51
FR0013508512	CRED AGRICOLE SA VAR 22/04/2026	PROPRE	700 000,00	725 127,58	EUR	0,35
FR0014005RZ4	CREDIT AGRICOLE ASSRNCS 1.50% 06/10/2031	PROPRE	2 000 000,00	1 984 460,00	EUR	0,96
FR0014003182	CREDIT AGRICOLE SA 0.375% 20/04/2028	PROPRE	2 200 000,00	2 182 452,26	EUR	1,05
FR0013299468	CREDIT LOGEMENT SA VAR 28/11/2029	PROPRE	1 000 000,00	1 043 000,75	EUR	0,50
FR0013291556	CREDIT MUTUEL ARKEA VAR 25/10/2029	PROPRE	900 000,00	955 955,01	EUR	0,46
FR0013173028	CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25% 01/06/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 375 363,36	EUR	0,66
CH0537261858	CREDIT SUISSE GROUP AG VAR 02/04/2026	PROPRE	3 000 000,00	3 355 834,81	EUR	1,62

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES0205045026	CRITERIA CAIXA SA 0.875% 28/10/2027	PROPRE	1 400 000,00	1 432 251,32	EUR	0,69
ES0305045009	CRITERIA CAIXA SA 1.375% 10/04/2024	PROPRE	700 000,00	729 336,17	EUR	0,35
DE000A289QR9	DAIMLER AG 0.75% 10/09/2030	PROPRE	518 000,00	532 336,76	EUR	0,26
XS1963849440	DANSKE BANK A S 1.625% 15/03/2024	PROPRE	463 000,00	486 583,22	EUR	0,23
XS2046595836	DANSKE BANK AS 0.5% 27/08/2025	PROPRE	1 200 000,00	1 214 004,66	EUR	0,59
XS1117300837	DEUTSCHE ANNINGTON FINANCE B.V. VAR PERPETUAL	PROPRE	1 000 000,00	1 039 980,41	EUR	0,50
XS2050406094	DH EUROPE FINANCE 0.75% 18/09/2031	PROPRE	1 246 000,00	1 255 834,39	EUR	0,61
XS1896662175	DIAGEO FINANCE PLC 1.5% 22/10/2027	PROPRE	1 400 000,00	1 534 796,58	EUR	0,74
XS1652512457	DS SMITH 1.375% 26/07/2024	PROPRE	1 400 000,00	1 452 578,38	EUR	0,70
XS2066706909	ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 17/06/2027	PROPRE	924 000,00	933 254,66	EUR	0,45
XS1176079843	ENEL FINANCE INTL NV 1.966% 27/01/2025	PROPRE	900 000,00	973 323,68	EUR	0,47
XS2312744217	ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	PROPRE	1 247 000,00	1 236 904,85	EUR	0,60
PTEDPROM0029	ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 02/08/2081	PROPRE	1 700 000,00	1 731 341,71	EUR	0,84
FR0013428489	ENGIE SA 0.375% 21/06/2027	PROPRE	900 000,00	912 747,39	EUR	0,44
XS2334852253	ENI SPA VARIABLE PERPTIAL CORP 2%	PROPRE	1 364 000,00	1 386 901,56	EUR	0,67
XS0970852348	ENI SPA 3.75% 12/09/2025	PROPRE	1 100 000,00	1 268 404,80	EUR	0,61
FR0013463676	ESSILORLUXOTTICA 0.75% 27/11/2031	PROPRE	1 200 000,00	1 251 097,69	EUR	0,60
XS1753808929	EXOR NV 1.75% 18/01/2028	PROPRE	900 000,00	977 549,23	EUR	0,47
XS1117297512	EXPEDIA INC 2.5% 03/06/2022	PROPRE	1 500 000,00	1 529 301,99	EUR	0,74
XS2051914963	FCA BANK SPA IRELAND 0.5% 13/09/2024	PROPRE	1 293 000,00	1 311 166,22	EUR	0,63
XS1388625425	FIAT CHRYSLER AUTOMOBILE 3.750% 29/03/2024	PROPRE	278 000,00	309 256,88	EUR	0,15
XS1843435923	FIDELITY NATL INFO SERV 2.0% 21/05/2030	PROPRE	2 000 000,00	2 225 318,11	EUR	1,07
XS1139494493	GAS NATURAL FENOSA TF/ TV PERPETUEL	PROPRE	1 400 000,00	1 510 634,14	EUR	0,73
XS1238902057	GENERAL ELECTRIC CO 1.875% 28/05/2027	PROPRE	1 400 000,00	1 526 857,80	EUR	0,74
XS1612543394	GENERAL ELECTRIC CO 2.125% 17/05/2037	PROPRE	1 091 000,00	1 200 969,18	EUR	0,58
XS1939356645	GENERAL MOTORS FINL CO 2.20% 01/04/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 064 815,96	EUR	0,51
XS1822828122	GLAXOSMITHKLINE CAPITAL 1.25% 21/05/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 595 561,30	EUR	0,77
XS2043678841	GOLDMAN SACHS GROUP INC 0.125% 19/08/2024	PROPRE	1 078 000,00	1 083 941,43	EUR	0,52
FR0013365640	GRPM ASSURACES MUTUELLES 3.375% 24/09/2028	PROPRE	1 000 000,00	1 141 784,66	EUR	0,55
XS1069552393	HEATHROW FUNDING LTD 1.875% 23/05/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 020 483,56	EUR	0,49

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2105772201	HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.125% 21/01/2026	PROPRE	612 000,00	634 766,04	EUR	0,31
XS2384269366	HEIMSTADEN BOSTAD TRESRY 0.75% 06/09/2029	PROPRE	1 049 000,00	1 024 233,47	EUR	0,49
XS2126094049	HONEEYWELL INTERNATIONAL 0.75% 10/03/2032	PROPRE	451 000,00	458 932,63	EUR	0,22
XS1721244371	IBERDROLA INTL BV VAR PERP	PROPRE	2 200 000,00	2 264 642,60	EUR	1,09
XS2295333988	IBERDROLA INTL BV VAR PERP	PROPRE	1 300 000,00	1 322 540,70	EUR	0,64
XS2244941063	IBERDROLA INTL BV VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	1 000 000,00	1 035 211,45	EUR	0,50
XS2115091808	IBM CORP 0.65% 11/02/2032	PROPRE	1 665 000,00	1 667 780,44	EUR	0,81
XS2194192527	INFINEON TECHNOLOGIES AG 2% 24/06/2032	PROPRE	600 000,00	669 546,62	EUR	0,32
XS2176621170	ING GROEP NV VAR 26/05/2031	PROPRE	1 000 000,00	1 068 989,71	EUR	0,52
XS1689540935	ING GROEP NV VAR 26/09/2029	PROPRE	1 000 000,00	1 037 167,16	EUR	0,50
XS2350756446	ING GROUPEP NV VAR 09/06/2032	PROPRE	500 000,00	501 821,40	EUR	0,24
XS1808395930	INMOBILIARIA COLONIAL SO 2% 17/04/2026	PROPRE	1 700 000,00	1 845 278,72	EUR	0,89
XS2317069685	INTESA SANPAOLO SPA 0.75% 16/03/2028	PROPRE	1 048 000,00	1 065 542,14	EUR	0,51
XS0971213201	INTESA SANPAOLO SPA 6.625% 13/09/2023	PROPRE	1 000 000,00	1 125 591,64	EUR	0,54
XS2010331101	JOHN DEERE CASH MANAGEME 1.65% 13/06/2039	PROPRE	800 000,00	915 672,98	EUR	0,44
XS1412266907	JOHNSON AND JOHNSON 1.65% 20/05/2035	PROPRE	972 000,00	1 109 797,67	EUR	0,54
XS1178242506	JPMORGAN CHASE CO 1.75% 30/01/2030	PROPRE	1 700 000,00	1 894 025,19	EUR	0,91
BE0002664457	KBC GROUP NV VAR 03/12/2029	PROPRE	1 400 000,00	1 411 753,12	EUR	0,68
XS2343510520	KELLOGG CO 0.5% 20/05/2029	PROPRE	1 827 000,00	1 828 309,43	EUR	0,88
FR0014001R34	LA BANQUE POSTALE VAR 02/08/2032	PROPRE	2 200 000,00	2 177 107,95	EUR	1,05
XS2384269101	LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 07/09/2026	PROPRE	1 874 000,00	1 863 012,61	EUR	0,90
XS2000504444	LIBERTY MUTUAL GROUP INC VAR 23/05/2059	PROPRE	1 000 000,00	1 060 158,22	EUR	0,51
XS1749378342	LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 015 274,30	EUR	0,49
XS2020670852	MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS 1% 02/07/2031	PROPRE	2 100 000,00	2 192 642,22	EUR	1,06
XS2238792332	MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS 1.375% 15/10/2040	PROPRE	1 367 000,00	1 407 920,75	EUR	0,68
XS2023644540	MERCK FIN SERVICES GMBH 0.875% 05/07/2031	PROPRE	1 300 000,00	1 361 230,66	EUR	0,66
XS2218405772	MERCK KGAA VAR 09/09/2080	PROPRE	700 000,00	722 637,31	EUR	0,35
XS2049769297	MOLNLYCKE HOLDING AB 0.875% 05/09/2029	PROPRE	591 000,00	597 569,09	EUR	0,29
XS1440976535	MOLSON COORS BREWING CO 1.25% 15/07/2024	PROPRE	980 000,00	1 013 597,31	EUR	0,49
XS2287624584	MOTABILITY OPERATIONS GR 0.125% 20/07/2028	PROPRE	700 000,00	694 363,09	EUR	0,34

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2390849318	MPT OPER PARTNERSHIP 0.993% 15/10/2026	PROPRE	402 000,00	403 258,26	EUR	0,19
XS2381853279	NATIONAL GRID PLC 0.25% 01/09/2028	PROPRE	1 205 000,00	1 192 010,13	EUR	0,58
XS1651453729	NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 25/07/2029	PROPRE	1 800 000,00	1 895 026,34	EUR	0,92
FR0010405894	NATIXIS FRN 15/12/2021	PROPRE	1 400 000,00	1 398 805,38	EUR	0,68
XS2307853098	NATWEST GROUP PLC VAR 26/02/2030	PROPRE	826 000,00	829 855,25	EUR	0,40
XS2388449758	NN BANK NV 0.5% 21/09/2028	PROPRE	1 200 000,00	1 192 065,70	EUR	0,58
XS1028599287	ORANGE TF-2024/TV PERPETUEL	PROPRE	900 000,00	1 033 658,74	EUR	0,50
XS1720192696	ORSTED A/S VAR 24/11/20317	PROPRE	960 000,00	1 026 772,00	EUR	0,50
XS0300113254	PROCTER GB 4.875% 05/27	PROPRE	1 400 000,00	1 810 779,60	EUR	0,87
XS2187529180	PROLOGIS INTL FUND II 1.625% 17/06/2032	PROPRE	213 000,00	229 568,58	EUR	0,11
XS1218788013	PROLOGIS INTL FUND II 1.876% 17/04/2025	PROPRE	975 000,00	1 052 110,35	EUR	0,51
XS2080205367	ROYAL BANK OF SCOTLAND 0.75% 15/11/2025	PROPRE	1 600 000,00	1 643 217,58	EUR	0,79
XS2344385815	RYANAIR 0.875% 25/05/2026	PROPRE	495 000,00	504 961,57	EUR	0,24
FR0014002G36	SAFRAN SA 0.75% 17/03/2031	PROPRE	2 900 000,00	2 953 802,79	EUR	1,43
XS2360041474	SEGRO CAPITAL SARL 0.5% 22/09/2031	PROPRE	860 000,00	841 895,61	EUR	0,41
XS2344569038	SELP FINANCE SARL 0.875% 27/05/2029	PROPRE	1 044 000,00	1 050 362,59	EUR	0,51
FR0013536661	SOCIETE GENERALE VAR 22/09/2028	PROPRE	700 000,00	711 780,07	EUR	0,34
FR0013311503	SOCIETE GENERALE 1.125% 23/01/2025	PROPRE	1 600 000,00	1 668 430,03	EUR	0,81
XS2156787090	SSE PLC 1.25% 16/04/2025	PROPRE	1 763 000,00	1 843 962,54	EUR	0,89
XS2021467753	STANDARD CHARTERED PLC 0.9% 02/07/2027	PROPRE	670 000,00	691 285,77	EUR	0,33
XS2356040357	STELLANTIS NV 0.75% 18/01/2029	PROPRE	1 205 000,00	1 199 728,34	EUR	0,58
XS1050461034	TELEFONICA EUROPE BV TF/TV PERPETUAL	PROPRE	800 000,00	912 463,45	EUR	0,44
XS1731823255	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERP	PROPRE	400 000,00	412 151,29	EUR	0,20
XS1851313863	TELFONICA DEUTSCH FINAN 1.75% 05/07/2025	PROPRE	1 800 000,00	1 911 825,02	EUR	0,92
XS1953240261	TELIA CO AB 2.125% 20/02/2034	PROPRE	1 100 000,00	1 278 152,19	EUR	0,62
XS2290960520	TOTAL SE PERP 31/12/2099	PROPRE	1 084 000,00	1 100 475,91	EUR	0,53
XS1195202822	TOTAL VAR PERP	PROPRE	1 700 000,00	1 820 206,86	EUR	0,88
XS2156236452	TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 2.28% 21/10/2027	PROPRE	497 000,00	570 278,71	EUR	0,28
XS2338955805	TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 0.125% 05/11/2027	PROPRE	1 122 000,00	1 114 915,83	EUR	0,54
DE000A3KNP96	TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.75% 24/03/2029	PROPRE	1 900 000,00	1 916 027,07	EUR	0,93

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0341440334	UBS GROUP FUNDING 1.5% 30/11/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 048 582,53	EUR	0,51
XS2207976783	UNICREDIT SPA VAR 22/07/2027	PROPRE	900 000,00	966 689,35	EUR	0,47
XS2026295126	UNIONE DI BANCHE ITALIAN VAR 12/07/2029	PROPRE	1 200 000,00	1 324 618,19	EUR	0,64
XS2199604096	UNIQA INSURANCE GROUP AG 1.375% 09/07/2030	PROPRE	600 000,00	641 810,58	EUR	0,31
XS1634252628	UPCB FINNACE VII 3.625% 15/06/2029	PROPRE	1 500 000,00	1 554 427,29	EUR	0,75
FR00140007K5	VEOLIA ENVIRONMENT SA VAR PERPETUAL	PROPRE	2 300 000,00	2 391 366,40	EUR	1,15
XS1708335978	VERIZON COMMUNICATIONS 2.875% 15/01/2038	PROPRE	1 000 000,00	1 244 069,99	EUR	0,60
XS1854166078	VESTEDA FINANCE BV 2% 10/07/2026	PROPRE	1 440 000,00	1 569 145,43	EUR	0,76
XS2374594823	VOLKSWAGEN FIN SERV AG 0.375% 12/02/2030	PROPRE	1 437 000,00	1 391 999,66	EUR	0,67
XS1972548231	VOLKSWAGEN FIN SERV AG 1.5% 01/10/2024	PROPRE	1 720 000,00	1 796 196,49	EUR	0,87
XS1799938995	VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERP	PROPRE	1 400 000,00	1 501 050,75	EUR	0,72
DE000A3MP4U9	VONOVIA SE 0.25% 01/09/2028	PROPRE	1 000 000,00	982 154,03	EUR	0,47
DE000A3E5FR9	VONOVIA SE 0.625% 24/03/2021	PROPRE	1 800 000,00	1 796 815,65	EUR	0,87
XS1400169931	WELLS FARGO & COMPANY 1.375% 26/10/2026	PROPRE	2 200 000,00	2 350 524,51	EUR	1,13
XS2198580271	WOLTERS KLUWER NV 0.75% 03/07/2030	PROPRE	1 113 000,00	1 140 073,68	EUR	0,55
Total Obligation				203 394 089,41		98,21
O.P.C.V.M.						
FR0010510479	AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	PROPRE	470,00	4 590 222,10	EUR	2,22
Total O.P.C.V.M.				4 590 222,10		2,22
Total Valeurs mobilières				207 984 311,51		100,43
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL DE MARGE EUR	PROPRE	696 177,67	696 177,67	EUR	0,34
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-29 680,00	-29 680,00	EUR	-0,01
Total APPELS DE MARGES				666 497,67		0,32
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-1 832,50	-1 832,50	EUR	-0,00
Total AUTRES				-1 832,50		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-2 379 280,00	-2 379 280,00	EUR	-1,15
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	-3,60	-3,60	EUR	-0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	19 351,94	19 351,94	EUR	0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	667 215,31	667 215,31	EUR	0,32
Total BANQUE OU ATTENTE				-1 692 716,35		-0,82
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEPOSIT OTC VERSE	PROPRE	784 043,46	784 043,46	EUR	0,38
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	31 425,70	31 425,70	EUR	0,02
Total DEPOSIT DE GARANTIE				815 469,16		0,39
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-33 762,51	-33 762,51	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-34 715,76	-34 715,76	EUR	-0,02
Total FRAIS DE GESTION				-68 478,27		-0,03
Total Liquidites				-281 060,29		-0,14
Futures						
Taux (Livraison du sous-jacent)						
RX101221	EURO BUND 1221	PROPRE	-12,00	29 680,00	EUR	0,01
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				29 680,00		0,01
Total Futures				29 680,00		0,01
Derives de credit						
CDS						
CDS-00029256	BAV3ZMV71 20/12/22	VPROT	2 000 000,00	23 030,00	EUR	0,01
CDS-00029392	BAV40F2P4 20/12/22	VPROT	2 200 000,00	16 479,00	EUR	0,01
CDS-00068528	299026220#L_20261220	APROT	-9 600 000,00	-1 150 106,67	EUR	-0,56
CDS-00068527	299026343#S_20261220	VPROT	18 000 000,00	414 244,00	EUR	0,20
CDS-00068523	299026372#L_20261220	APROT	-9 000 000,00	39 685,00	EUR	0,02
Total CDS				-656 668,67		-0,32
Total Derives de credit				-656 668,67		-0,32
Coupons						
Obligation						
XS1972548231	VOLK FIN SER 1.5% 24	ACHLIG	1 720,00	25 800,00	EUR	0,01
Total Obligation				25 800,00		0,01
Total Coupons				25 800,00		0,01
Total Aviva Investors Crédit Europe				207 102 062,55		100,00